

Paris, le mardi 1er avril 2014

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : COMMERCE INTERNATIONAL / SECURITE / DOUANE

Conex lance SAFE via CONEX

▪ **Avec SAFE via CONEX, l'éditeur de solutions de gestion électronique des procédures douanières, propose aux opérateurs de commerce international, une plate-forme unique pour leurs déclarations sécuritaires vers 3 zones du monde : l'Europe, Israël et le Japon.**

RENDEZ VOUS SUR LA SITL | **STAND H 85** | 01-04 AVRIL 2014 | PARIS NORD VILLEPINTE, HALL 6

Cap sur l'Europe, Israël et le Japon

Plus de souci réglementaire ni technique pour les déclarants et les transporteurs qui expédient leurs marchandises au-delà des mers : Conex, expert de la dématérialisation et du pilotage des données douanières et sécuritaires, propose une plateforme qui gère la **déclaration sécuritaire préalable à l'importation de marchandises dans 3 zones**, l'Europe, Israël et le Japon.

SAFE via CONEX permet la transmission électronique des informations sécuritaires en totale conformité avec les exigences normatives et les contraintes techniques et réglementaires diverses imposées par les administrations de chaque pays. **C'est une réelle garantie offerte aux opérateurs économiques, pour accélérer, fluidifier et sécuriser la réception des marchandises à quai.**

SAFE via conex offre aux agents de transport, compagnies maritimes et aériennes une interface de travail intuitive et fiable, qui les libère une fois pour toute, des aspects techniques liés aux échanges électroniques des messages sécuritaires.

Conçue dès 2010 pour répondre à la mise en place de la réglementation ICS à l'entrée des ports de l'Union Européenne, la solution de Conex avait déjà été étendue l'an dernier à Israël. **En 2014, c'est le Japon qui est désormais traité sur la plateforme rebaptisée pour l'occasion *SAFE via conex*.**

Un accord majeur

Cette nouvelle offre de Conex est le point d'aboutissement de négociations et tests de communication entre la PME française et les autorités douanières au Japon qui confient l'exploitation de leurs systèmes de traitement électronique de données import/export à la société NACCS (Nippon Automated Cargo and Port Consolidated System). L'accord signé a permis à Conex de développer l'interface de déclarations conformément aux normes japonaises, et de communiquer directement avec les systèmes informatiques de l'Administration japonaise.

« Le fonctionnement rodé de notre plateforme pour les pays de l'Union Européenne, et le portefeuille clients de Conex où se côtoient des centaines de Grands Comptes et PME, a convaincu NACCS de nous ouvrir leur système informatique. Nous avons établi une passerelle pour faciliter les échanges de données sécuritaires des marchandises à l'entrée de leurs frontières maritimes. C'est pour nous une belle avancée dans la couverture mondiale de notre offre. Dans cette optique, nos équipes travaillent actuellement sur les aspects réglementaires et techniques de la déclaration sécuritaire ACAS avec les douanes américaines. », souligne Alban GRUSON, PDG de Conex.



Sur la photo : Mr. Miyasaka (CEO NACCS), et Mr Alban Gruson (CEO CONEX), officialisent leur accord.

AFR Japon, une obligation au 1^{er} mars 2014

Au 1^{er} mars 2014, la déclaration sécuritaire électronique AFR Japon sera obligatoire. La solution [SAFE via conex](#) AFR répond d'ores et déjà à cette obligation légale dans le respect de la norme internationale promue par l'Organisation Mondiale des Douanes « WCO Data Model ».



À propos de Conex.

Créée en 1985 par Alban Gruson, juriste de formation et ancien cadre dirigeant d'une société de transit, Conex réalise 7,2 millions d'euros de CA. La société développe une gamme de produits et de services : logiciels pour le traitement et la transmission électronique des déclarations douanières, déclarations en douane, tarif douanier informatique, mais aussi : formation, audit ou conseil. Parce que, confrontées aux réglementations complexes du commerce international, les entreprises ont besoin d'outils informatiques qui assurent la traçabilité, la sécurité des écritures, et la communication avec leurs outils de gestion commerciale. Les logiciels de Conex sont référencés dans des centaines de sociétés en France et en Europe, parmi lesquelles on compte TNT, Schneider Electric, DHL Freight, 3 Suisses, Géodis, Mory, Bacardi, Caterpillar, Renault... Fortement impliquée dans la modernisation des processus douaniers, Conex développe son activité dans le domaine de la transmission de données douanières et devient ainsi un acteur majeur de la dématérialisation.

Pour en savoir plus : www.conex.net